

DETERMINATION DU REVENU NET

□ LES BIENS IMMOBILIERS SIS EN Belgique

□ revenus immobiliers non imposables

○ Revenus immobiliers inclus dans les redevances de leasing immobilier

Redevances que le contribuable perçoit pour l'octroi du droit d'usage immeubles bâtis en vertu d'un contrat *non résiliable* à condition :

- Redevances qui reconstituent « le capital investi » ou « la valeur vénale du bien » et qui couvrent « les intérêts et autres frais »;
- La propriété de l'immeuble soit, au terme du contrat, transférée de plein droit à l'utilisateur ou que le contrat prévoise une option d'achat pour l'utilisateur.

Les redevances qui ne concernent pas la reconstitution sont taxées en revenus mobiliers